

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 02 OCTOBRE 2017

Membres présents : 17/18

L'an deux mil dix-sept, le deux octobre, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire : M.Michel STOCKER, mandataire de Mme Josiane BASSO, Mme Pascale STIRMEL et M.Richard LEGOLD, adjoints au maire, M.Didier SCHAEFFER, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, Mme Elisabeth MEYER, M.Michel SPITZ, M.Eric MULLER, M.Michel METZ, Mme Sabine SCHMITT, Mme Isabelle LAGRANGE, M.Alexandre LOTZ, Mme Céline BECK et Mme Violaine DECKER-COUSTY.
Absent excusé : M.Christian METZ

Avant de passer à l'ordre du jour, M.Jean-Claude MANDRY, maire, demande au conseil de respecter une minute de silence en mémoire des victimes des récents attentats de Marseille et de Las Vegas. Par ailleurs, le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2017 est approuvé par 15 voix pour. Abstentions de Mme Isabelle LAGRANGE, absente lors de cette réunion et de M.Michel METZ qui souligne son désaccord total quant à l'installation en 2018 des gens du voyage. M.le Maire répond que de toute façon chaque année les campements viennent sans prévenir et que pour introduire un référé il se passe une quinzaine de jours. Benfeld n'a toujours pas commencé les travaux de l'aire de grands passages et que même le jour où cette aire verrait le jour, sa capacité ne permettrait pas d'absorber tous les campements. Le problème reste donc entier. La façon de gérer de la commune évite par ailleurs plusieurs campements dans l'année et se passe de façon apaisée. M.le Maire précise qu'il est preneur de toute bonne idée mais de vrais idées qui soient opérationnelles et efficaces.

1)AMENAGEMENT RUE DES ALLIES

M.le Maire rend compte de l'état d'avancement de ce dossier et explique les démarches qu'il entreprendra pour obtenir les éventuelles aides financières. Il informe également que l'ouverture des plis concernant la maîtrise d'œuvre est prévue le mardi 03 octobre 2017. Après analyse des offres effectuée par l'ATIP et la commission communale, la candidature retenue sera soumise au conseil municipal lors de la prochaine séance prévue fin octobre.

2)ACHAT DE TERRAINS

Un réaménagement foncier est actuellement en cours au lieu-dit « Oberlitt » en vue de la création de deux terrains de construction.

Afin de permettre l'élargissement du chemin « Oberwald » à cet endroit,
Le Conseil,

*approuve l'achat communal au prix de l'euro symbolique des parcelles cadastrées

Section 14 N°499/172 et N°503/173 d'une contenance totale de 28 m2,

*autorise le maire à signer les actes notariés et à payer les factures correspondantes.

3)AFFAIRES COMPTABLES

L'assemblée,

*alloue la somme de 1.100,-€ à l'Amicale de Sapeurs-Pompiers comme contribution aux frais d'organisation du bal du 13 juillet,

*s'engage à verser en 2018 à la société de musique nouvellement créée « D'Bloosmusik Kompels » la même subvention que les autres associations locales,

*accepte la participation des Amis de la Chapelle Ste-Marguerite (1.500,-€) et du Tennis Club (5.000,-€) respectivement à l'achat d'une nouvelle guirlande de Noël et à l'aménagement des courts en terre battue,

.....

- *fixe, à compter du 15 octobre 2017, le loyer du logement sis au 1^o étage du Bureau de Poste (côté sud) à 620,-€ par mois,
- *approuve l'admission en non-valeurs de titre irrécouvrables pour un montant total de 252,38€,
- *décide d'inscrire au budget primitif 2018, les crédits nécessaires (18.756,-€TTC) pour l'amélioration de l'éclairage du terrain de football,

4) RAPPORTS ANNUELS 2016

M. Jean-Claude MANDRY, Maire, donne des précisions sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement et informe les conseillers que tous les documents sont disponibles au secrétariat de la mairie.

M. Richard LEGOLD, adjoint au maire, présente le rapport annuel du SMICTOM. Il commente notamment les chiffres concernant les collectes et le budget. Il rappelle également que les principaux indicateurs techniques et comptables de la gestion des déchets sont consultables sur le site internet www.smictom-alsacecentrale.fr

5) INFORMATIONS

En fin de séance,

M. Claude KOST, vice-président de la CdC du Pays de Barr et conseiller municipal rend compte de la dernière conférence des maires (31/08/2017) concernant le financement de la fibre optique, le fonds de concours et les attributions de compensation,

M. Jean-Claude MANDRY, Maire,

- *informe qu'à compter du 01 janvier prochain, un groupement gériatrique entre les maisons de retraite d'Andlau, de Dambach-la-Ville et d'Epfig sera créé,
- *relate que des travaux de mise sous terre du réseau électrique HT de la zone artisanale ont été effectués,
- *fait part qu'une signalétique relative au patrimoine du village est prévue. Le groupe de travail sera composé de membres du syndicat viticole, d'Embelliflore et des Amis de la Chapelle Ste-Marguerite. La commune sera représentée par M. Jean-Claude MANDRY, Maire, M. Michel STOCKER, adjoint au maire, M. Eric MULLER et Mme Violaine DECKER-COUSTY, conseillers,
- *fixe la prochaine réunion de la commission des bâtiments au mercredi 11 octobre, 18h30, à la mairie. Au cours de cette séance le choix du locataire du logement « Sud », 1, rue des Ecoles sera effectué.

M. Richard LEGOLD, adjoint au maire, présente le fonctionnement des compteurs LINKY,

M. Michel STOCKER, adjoint au maire, confirme à M. Alexandre LOTZ, conseiller municipal, que la forêt située à proximité de la rue de Nothalten est communale.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an comme ci-dessus.

